



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 07 novembre 2024

Publié le : 19/11/2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Abdel GHEZALI, 1^{er} Adjoint

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 2), Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 19), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 2), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Annaïck CHAUVET, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Christophe LIME, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, Mme Anne VIGNOT

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. François BOUSSO à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Annaïck CHAUVET à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie LAMBERT à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Christophe LIME à M. Gilles SPICHER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 7), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Françoise PRESSE à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT à M. Abdel GHEZALI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 1 incluse)

OBJET : 49 - Relations internationales - Aide aux associations dans le cadre du Festival des Solidarités (Festisol)

Délibération n° 007743

Relations internationales - Aide aux associations dans le cadre du Festival des Solidarités (Festisol)

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	24/10/2024	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter le Festival des Solidarités et d'attribuer une subvention aux associations participantes pour leur permettre de mettre en œuvre leur contribution au programme.

Le Festival des Solidarités (ou Festisol) aura lieu cette année à Besançon du 15 novembre au 1^{er} décembre 2024.

Cette manifestation, qui a lieu chaque année, a pour but d'éveiller la conscience des citoyens, par des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), une démarche pédagogique qui permet de mieux comprendre le monde qui nous entoure, de prendre conscience des interdépendances, et de choisir d'agir pour faire évoluer les sociétés vers plus de solidarité internationale.

Relayée dans les régions par des associations locales, l'initiative est coordonnée à Besançon par RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement) qui anime un collectif réunissant des associations (*) qui travaillent ensemble à un programme mêlant animations grand public, conférences, expositions, projection de films et débats autour d'un thème décliné au niveau régional.

Le thème retenu par le collectif cette année est « Environnement et droit des peuples ». Ce vaste thème permettra d'impliquer de nombreux partenaires dans le projet.

La Ville de Besançon, par son Service Relations internationales, participe au Collectif local et apporte son aide logistique au Festisol, notamment en matière de communication, ainsi qu'une aide financière aux associations pour les aider à organiser les différents événements dans les meilleures conditions. La Région de Bourgogne Franche-Comté participe également au Festisol par le financement de la tournée régionale d'un spectacle qui, cette année, s'intitule « Requiem pour un smartphone », par Emmanuel Lambert. Il sera proposé au public scolaire le jeudi 28 novembre à 14h au Grand Kursaal. Le grand public est attendu également, dans la limite des places disponibles.

Cette année, le Collectif bisontin propose des activités à la maison de quartier de Planoise, au Grand Kursaal et salle Proudhon, au FJT La Cassotte, à la librairie l'Interstice, et à Habitat Jeunes Les Oiseaux. Du 15 novembre au 1^{er} décembre, du cinéma, des expositions, conférences, témoignages, spectacles seront proposés par les associations parties prenantes de ce collectif.

Des interventions seront également proposées par certaines associations au lycée Ledoux et au lycée Condé. Un programme d'expositions et d'interventions a ainsi été préparé par RéciDev, CCFD Terre-Solidaire, le Groupement Education sans Frontières (GREF), Amnesty international, Lacim Saône et le MRAP qui se relayeront, à la demande des établissements.

Un programme complet sera disponible prochainement sur le site de la Ville. A noter que tous les événements seront gratuits ou à contribution volontaire pour les visiteurs.

(*) – Les membres du collectif Festisol ayant préparé l'édition 2024 sont : CCFD Terre Solidaire, le Groupement Education sans Frontières (GREF), Amnesty international, Lacim Saône, le MRAP, Miroirs du Monde, Palestine Amitié, Peuples Solidaires Doubs, RéCiDev, ATTAC, L'Interstice, La Cimade et la Ville de Besançon-Service des Relations Internationales

Afin d'aider les associations à mettre en œuvre leurs projets, la Ville de Besançon a été sollicitée cette année pour soutenir les associations suivantes :

Festival des Solidarités 2024 – Projets proposés à un financement de la Ville

Nom de l'Association	Projet	Public ciblé
Palestine Amitié	Projection du film « <i>Yallah Gaza</i> », un film-documentaire de Roland Nurier, tourné juste avant les événements du 7 octobre 2023 et qui parle d'espoir et de résilience. suivie d'un débat animé par les bénévoles de Palestine Amitié <i>Vendredi 15 novembre à 20h - Habitat Jeunes Les Oiseaux</i>	Tout public et notamment les personnes qui souhaitent des informations sur la situation actuelle en Palestine.
M.R.A.P Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples	Film documentaire « <i>Bye bye Tibériade</i> » de Lina Soualem Hiam Abbass a quitté son village palestinien pour réaliser son rêve de devenir actrice en Europe, laissant derrière elle sa mère, sa grand-mère et ses sept sœurs. Trente ans plus tard, sa fille Lina, réalisatrice, retourne avec elle sur les traces des lieux disparus... <i>Jeudi 21 novembre à 20h - Habitat Jeunes Les Oiseaux</i>	Tout public
Peuples solidaires Doubs	Peuples solidaires Doubs propose différents temps d'échanges pendant une semaine, salle Proudhon : Exposition « Les maux de notre alimentation » suivie du film « l'illusion de l'abondance », conférence, atelier musical, concert... Du 25 au 30 novembre, Peuples solidaires Doubs nous montrera la richesse de l'échange partenarial, pour un développement solidaire. Conférence-débat « <i>Climat, droit des peuples et droits des femmes</i> » avec Blanche Sabbah <i>Mardi 26 novembre à 19h – salle Proudhon</i>	Tout public
Café-Librairie l'Interstice	Le Café-Librairie souhaite sensibiliser sur la question du droit des peuples et du climat en présentant le travail de Blanche Sabbah sur l'impact du changement climatique sur les peuples en situation de précarité et les femmes opprimées. Il animera également la conférence-débat avec Blanche Sabbah, en collaboration avec Peuples solidaires Doubs <i>Mardi 26 novembre à 19h – salle Proudhon et pot à l'issue à L'Interstice, 43, rue Mégevand</i>	Tout public
CCFD – Terre Solidaire	Film documentaire « <i>L'illusion de l'abondance</i> » et animation débat sur l'extractivisme des terres rares et la défense des droits des populations. <i>Jeudi 28 novembre à 20h - Habitat Jeunes Les Oiseaux</i> <i>Samedi 30 novembre à 16h - salle Proudhon</i>	Tout public
RéCiDev pour le Collectif Festisol bisontin	Coordination du collectif bisontin pour les actions menées dans le cadre du Festival des Solidarités. Comme coordinateur local, RéCiDev gère également l'accueil du spectacle régional, financé par la Région et les actions communes aux associations. <i>Requiem pour un smartphone – Emmanuel Lambert –</i> <i>Jeudi 28 novembre à 14h, au Grand Kursaal</i>	Le spectacle est ouvert au public scolaire et au grand public dans la limite des places disponibles

En cas d'accord, la somme totale, soit 1 760 €, sera prélevée sur la ligne 65.048.65748.0022208.10069 et répartie comme suit.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 200 € à l'association Palestine-Amitié,
- 150 € à l'association MRAP,
- 370 € à l'association Peuples solidaires Doubs,
- 200 € au Café-Librairie l'Interstice,
- 340 € à l'association CCFD Terre Solidaire 25,
- 500 € à l'association RéCiDev pour le Collectif Festisol bisontin.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Christine WERTHE
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT